

Le courage du bel Armand

ÉPINGLE
ARTHUR
SENTE

Et si le courage en politique était malgré tout encore bien vivant? Incrédules, tournez-vous plutôt vers l'ex-bourgmestre d'Uccle Armand De Decker. À 68 ans bien tassés, après avoir (été) démissionné de ses fonctions mayorales, le voilà qui se met à réclamer une pension pour ses 10 ans et demi de bons et loyaux services communaux. Sur le papier, il aurait tort de l'enterrer pour de bon, sa pension. Elle lui revient de plein droit, après tout. Mais en demandant à bénéficier dès maintenant d'une retraite qu'il pourra cumuler avec une copieuse indemnité parlementaire au moins jusqu'en 2019, le protagoniste du Kazakhgate

À l'heure du décumul, De Decker va cumuler pension de bourgmestre et indemnité parlementaire.

fait tout de même preuve d'une franchise qui force le respect. Alors qu'on n'a jamais autant parlé du décumul, voilà qui s'apparenterait presque à de l'avant-gardisme à contre-courant, à y regarder de loin. Seulement voilà, l'iconoclasme, ce n'est visiblement pas du goût de Marc Cools, 1^{er} échevin de la commune. *«La décence aurait voulu qu'il attende de ne plus être parlementaire pour pouvoir bénéficier de sa pension de bourgmestre»*, a-t-il écrit sur sa page Facebook, révélant l'affaire au grand jour. Une dénonciation qui n'a pas plu au candidat bourgmestre Boris Dilliès (MR). Il a qualifié l'affaire de «pathétique». Pas la demande osée d'Armand l'intrépide, hein, mais la sortie de son confrère. On vous rassure.